PLUSIEURS SYNDICATS AUTONOMES REFUSENT LE PROJET DE LOI SUR LA RETRAITE

Menace sur la rentrée sociale

La prochaine rentrée sociale est menacée. Seize syndicats autonomes, relevant de plusieurs secteurs, ont décidé de constituer un front social commun pour bloquer le projet de loi sur la retraite. Ils appellent à la mobilisation des travailleurs de tous les secteurs pour mener des actions de protestation à la rentrée prochaine.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La liste qui compte actuellement seize syndicats autonomes risque de s'allonger. Dans le communiqué sanctionnant les travaux d'une réunion tenue samedi dernier au siège de l'Unpef, entre seize syndicats, les signataires appellent les autres syndicats de la Fonction publique, du secteur économique, public et privé de se joindre à cette initiative de constituer un front social de lutte.

Ces syndicats signataires relevant déjà des secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la santé et de l'administration publique refusent «catégoriquement» la décision de la dernière tripartite concernant la révision de la loi relative aux départs à la retraite.

«Au moment où les travailleurs étaient en attente de décisions courageuses à même de développer une forte activité économique et diversifier les sources de richesses en dehors du secteur des hydrocarbures pour résorber le chômage et développer les ressources financières de la Caisse nationale de retraite, et au moment où tout le monde s'attendait à une revalorisation salariale avec une hausse des primes et de l'amélioration du pouvoir d'achat, le Premier ministre vient d'annoncer la non-révision salariale et le gouvernement continue ainsi à chercher des solutions à l'échec de sa politique économique au détriment de la classe ouvrière», lit-on dans le communiqué.

Photo : Samir Sid

Les acquis sociaux et professionnels en ligne de mire.

Ces syndicats ont, donc, décidé de constituer un front social commun pour bloquer les décisions qui remettraient en cause les acquis des travailleurs.

Les syndicats qui sollicitent le président de la République et le Premier ministre dénoncent l'exclusion des syndicats autonomes dans les décisions décisives touchant l'avenir de la classe ouvrière.

Ces syndicats annoncent des mouvements de protestation à la rentrée sociale prochaine pour défendre les acquis sociaux et professionnels des travailleurs.

S. A.

APN

L'opposition hausse le ton

Comme il fallait s'y attendre, les débats à l'APN, hier, autour des projets de lois organiques relatifs au régime électoral et à la Haute Instance indépendante de surveillance des élections étaient chauds. L'opposition dénonce lesdits textes au moment où les députés de l'allégeance, à quelques nuances près, le soutiennent.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Certes, la tension n'était pas de la nature ayant prévalu lors des débats autour du projet de loi de finances 2016, mais au vu des avis des uns et des autres, diamétralement opposés, il n'est pas exclu que la séance de jeudi prochain consacrée à l'adoption de ces deux projets de lois soit un remake de celle du 30 novembre dernier. C'est en tout cas ce que promettent les députés de l'opposition, ceux qui ont décidé de s'impliquer dans les débats, exception faite de ceux du FFS qui ont décidé de bouder ces débats. Au cas où, soutient Youcef Khababa, du Mouvement Nahda, «les nombreux amendements que nous ne manquerons pas de proposer en commission ne seraient pas pris en considération». Car, poursuivra-t-il, «il s'agira pour nous de montrer au gouvernement que nous ne faisons pas que nous opposer et que nous avons notre propre vision de ces projets et de bien d'autres». Et puis, ajoutera-t-il, il sera question de démontrer que «nous ne fuyons pas le débat contrairement à ce que les partisans du pouvoir distillent ici et là».

Et à Namane Laouer du MSP de n'exclure aucune option le jour du vote de ces deux projets de lois, la concertation entre tous les parlementaires de l'opposition pour une probable action commune se poursuivant.

Le FFS boycotte

Sauf que le FFS a tranché, décidant de bouder ces débats pour ne pas cautionner la démarche du pouvoir visant la poursuite de la «judiciarisation du politique et dans la fuite en avant autoritaire dans l'aggravation de la crise nationale».

C'est ce qui ressort d'une déclaration lue, juste à l'entame de ces débats, par le chef du groupe parlementaire du parti dans le hall de l'hémicycle Zighoud-Youcef.

Pour Chaffaâ Bouaïche, le pouvoir, via ces deux projets de lois organiques, «ne fait que ruser et pousser le pays à l'effondrement», lui qui, depuis 2011, ne parle, pourtant, que de «réformes démocratiques».

Et d'étayer son constat par la multiplication des «émeutes qui ont vu émerger et s'installer dans la durée des violences intercommunautaires, se renforcer des mouvements séparatistes» en sus de «l'explosion de phénomènes de corruption impunis» et de «l'éclatement de violentes polémiques publiques mettant en cause des responsables institutionnels».

Les députés du FFS accusent, par ailleurs, le pouvoir de «violer les lois et d'utiliser le deux poids deux mesures dans l'application du droit en fonction des allégeances», devenant «le premier pourvoyeur de désordre dans le pays», de «donner un tour de vis autoritaire en recyclant ses vieilles recettes et ses clientèles coutumières de la fraude et des coups de force contre une véritable représentation sociale et politique des Algériens».

Et de conclure à «l'inutilité de s'attarder dans la dénonciation répétitive et stérile d'un système de fraude, dont les instruments résident essentiellement en amont: dépolitisation brutale et délibérée de la société sur des années, élaboration de lois électorales sur mesure, contrôle du fichier électoral, dispositif d'encerclement médiatique et d'intimidation de l'électorat et / ou des représentants des candidats, rôle de l'argent sale, partialité de l'administration, orientation du vote des corps constitués».

Les articles de la discorde

Parmi les dispositions de la discorde de ce projet de loi organique portant régime électoral, celle obligeant les partis n'ayant pas pu avoir 4% des voix exprimées dans une circonscription électorale donnée ou moins de dix élus, lors des dernières élections locales, de récolter pas moins de 50 paraphes pour chaque siège à pourvoir dans la même circonscription électorale. Pour ce qui est des élections législatives, le nombre de signatures requises au cas où un parti n'a pas eu 4% des suffrages exprimés lors des dernières législatives ou 10 élus locaux dans la même circonscription électorale, est de 250 pour chaque siège de député à pourvoir.

Des dispositions (articles 73 et 94) que l'opposition qualifie «d'anticonstitutionnelles et de discriminatoires, en ce sens qu'elles «remettent en cause le multipartisme et consacreront la fermeture du champ politique au seul bénéfice du duo du pouvoir». Plus que cela, ces dispositions portent aussi un coup fatal à l'action politique en elle-même en ce sens qu'elles remettent en cause le droit à un parti de boycotter un scrutin, comme le fera remarquer Laouer.

Pour les députés des partis du pouvoir, ces dispositions participeraient à, entre autres, «mettre fin au nomadisme politique» et «assainir la scène politique». Ceci même si certains d'entre eux ont exprimé le souhait de voir ces deux dispositions applicables à partir d'une certaine échéance électorale bien déterminée pour donner de la chance aux nouveaux venus sur la scène politique de s'y préparer en conséquence, comme le soulignera Lyes Saâdi du FLN qui, par ailleurs, ne voit pas d'inconvénient à revoir le seuil de 4% et le porter à 7% «avec plus de prérogatives aux maires».

M. K.

OPÉRATION COUP-DE-POING CONTRE L'INFORMEL

Nuit de violence à Annaba

Le centre-ville de Annaba a vécu, dans la soirée de ce dernier samedi, des échauffourées entre forces de l'ordre et les animateurs du marché parallèle au cours desquelles les policiers ont été contraints d'utiliser les grands moyens pour mettre un terme à cette situation qui n'a que trop duré.

Ayant lancé une opération coup-de-poing juste après la rupture du jeûne pour déloger les revendeurs du marché informel, les policiers ont été accueillis par des jets de projectiles de ces commerçants illicites dont l'intervention n'était pas de leur goût.

Les récalcitrants refusant d'être chassés des lieux aux alentours du marché El-Hattab et des autres rues commerçantes de Ben-Khaldoun et Larbi-Tébessi notamment, se retiraient à quelques mètres pour narguer les policiers en allumant des pneus au niveau des principaux carrefours et poursuivre leur attaque à coups de projectiles contre les hommes de l'ordre. Ils ont même saccagé les portes d'entrée d'une banque, d'un hôtel privé récemment réhabilité et de celui de l'Onat (Office national algérien du tourisme) et pillé plusieurs magasins de prêt-à-porter. Cette situation a duré plus de trois heures au cours desquelles les policiers ont utilisé des bombes lacrymogènes pour disperser les casseurs.

L'effet de ces bombes, ajouté à la fumée dégagée par les pneus brûlés a indisposé les familles accompagnées de leurs enfants se trouvant dans ces lieux de commerce pour les achats des habits de l'Aïd et des ingrédients entrant dans la préparation des gâteaux de cette fête.

Devant la tournure des événements, les enfants étaient en pleurs et les femmes prises de panique. Certaines d'entre elles se sont évanouies. Et ce n'est que vers 2h de la journée d'hier que le calme est revenu après que les hommes de loi sont arrivés à mettre un terme aux agissements néfastes des animateurs du marché parallèle.

17 individus ont été arrêtés parmi ceux qui attaquaient les policiers. Ces derniers ont recensé des blessures légères par des projectiles à quatre policiers. Présents dans ces lieux de la ville tout au long de l'année, les animateurs du marché parallèle dont la majorité est originaire des wilayas voisines, n'ont cessé de se déployer en force depuis le début de ce mois de Ramadhan pour occuper la totalité des trottoirs voire même les bas-côtés de la chaussée au détriment des piétons obligés de circuler sur ce qui reste de la chaussée, s'exposant ainsi aux dangers de la circulation automobile.

Photo : NewPress

Les échauffourées ont duré plus de 3 heures.

Lors de sa dernière conférence de presse, le chef de la Sûreté de wilaya de Annaba tout en soulignant les instructions de la tutelle pour répondre aux aspirations de sécurité des citoyens pour eux-mêmes et pour leurs biens a fait état de la mise en branle d'un dispositif renforcé pour ce mois de Ramadhan afin de préserver l'ordre et la quiétude. S'exprimant sur cette nuit mouvementée, des citoyens de Annaba soulignant que force reste à la loi approuvent totalement l'action menée par les forces de l'ordre pour nettoyer leur cité d'un phénomène polluant et dégradant au sein duquel prolifèrent divers délits (drogue, vols, agressions).

A. Bouacha